



LES DEUX HEURES POUR ENTREPRENDRE

Une session d'information gratuite qui vous permet d'obtenir une approche collective et globale de la création et de la reprise d'entreprise pour acquérir les informations de base.

Programme commun à la création/reprise d'entreprise :

- Les facteurs de défaillance
- Les différentes façons de se lancer
- La domiciliation de l'entreprise
- Les étapes du projet (approche marché, financière et juridique)
- Les régimes sociaux et fiscaux,
- Les formalités de démarrage
- Les aides à la création-reprise d'entreprise
- Les prestations de Sud Alsace Entreprendre

•

Programme du module spécifique « reprise d'entreprise » :

- Avantages/ Inconvénients de la reprise par rapport à la création
- Comment trouver une entreprise à reprendre ?
- L'évaluation d'une entreprise
- Les étapes du projet spécifiques à la reprise d'entreprise
- L'élaboration du plan de reprise
- La négociation avec le cédant
- Les premiers mois de l'entreprise

Contact : entreprendre@mulhouse.cci.fr ou 03 89 66 71 78